

ATTESTATION DE SURFACE DE CONSTRUCTION ET D'EMPRISE AU SOL MAXIMALES AUTORISEES - PCMI 9

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que le lot de terrain à bâtir dont la désignation suit :

Commune de : Sainte-Soulle département de la Charente Maritime (17)

Lotissement : Via Verde

Arrêté du maire : Permis d'aménager n° PA 17 407 20 004

LOT N° : 20

SUPERFICIE : 524 m²

CADASTRE - Section ZK 214

Bénéficie d'une surface de plancher de construction maximale autorisée de 392 m²

L'acte de vente sera reçu en l'étude de Maître HEDELIN

Notaire à Ferrières

Fait à Angoulins

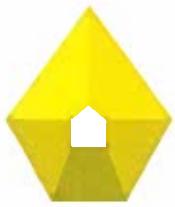
Le 13 Février 2024

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire.

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Stéphane MARTEL, Gérant

SAS GPM IMMOBILIER
32 - Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS-SUR-MER
Tél. 05 46 370 300
SIRET 440 902 278 00017



GpM
Groupe MARTEL
LIEUX DE VIE & SERVICES
IMMOBILIERS

2000
2020ans

www.gpm-immobilier.com

CERTIFICAT D'EQUIPEMENT DU LOTPOUR L'OBTENTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE – PCMI 10

Vous êtes notre bien le plus précieux!

32 Avenue des FOURNEAUX
17690 ANGOULINS-SUR-MER
TÉL 05 46 370 300
contact@gpm-immobilier.com

Objet : Certificat d'équipement du lot

Pièce nécessaire au dépôt du permis de construire sur le lot 20

Lotissement : Via Verde

Commune : Sainte - Soulle

Permis d'aménager n° PA 17407 20 0004

Lot n° 20

Je soussigné, MARTEL Stéphane, représentant de la société SAS GPM IMMOBILIER sis 32 avenue des fourneaux 17690 ANGOULINS SUR MER en qualité de gérant, atteste par la présente, que les équipements de desserte, réseaux assainissements, eau, électricité et téléphonie (génie civil et déroulage intérieur uniquement), ont été réalisés ainsi que la plateforme de l'ensemble des voies du lotissement susnommé desservant le lot n° 20

Le lot du lotissement n°20 est ainsi desservi en application des dispositions de l'article R 442-18 b) du Code de l'urbanisme.

NOTA : La présente attestation doit être jointe à la demande de Permis de Construire déposé sur le lot n°20

Pour servir et faire valoir à qui de droit.

Le 13 Février 2024,

Stéphane MARTEL, Gérant

SAS GPM IMMOBILIER
32 - Avenue des Fourneaux
17690 ANGOULINS-SUR-MER
Tél. : 05 46 370 300
SIRET 440 902 278 00017

